



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Révision de l'accompagnement des familles d'enfants handicapés

Question écrite n° 4263

Texte de la question

Mme Sandra Delannoy attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargée de l'autonomie et du handicap, sur les aides attribuées aux parents d'enfant atteint d'un très lourd handicap. En effet, souvent, avoir un enfant en situation de handicap a pour corollaire un déséquilibre émotionnel, financier et organisationnel de toute la famille, d'autant plus quand le handicap équivaut ou dépasse 80 %. Par conséquent, elle lui demande s'il est envisageable de revoir à la hausse les allocations dédiées aux parents d'enfants handicapés à au moins 80 % et s'il est possible de créer des postes de référents, tels des coordinateurs, qui seraient joignables par téléphone, en cas de problèmes, ou simplement pour accompagner les familles. Ce référent serait compétent quant aux renseignements pratiques et paramédicaux dont pourraient avoir besoin les familles au quotidien. Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Delannoy](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4263

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Autonomie et handicap](#)

Ministère attributaire : [Autonomie et handicap](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2025](#), page 890